

Annales 2011-2012

André Fazi

Épreuve écrite : Histoire des idées politiques – durée : 1h30

Type d'épreuve : commentaire de texte

I^{ère} session d'examens (mai)

Sujet n° 1

Nicolas Machiavel (1469-1527), *Le Prince*, 1513, chapitre VIII.

« Quelqu'un pourra demander pourquoi Agathocle, ou quelque autre tyran semblable, put, malgré une infinité de trahisons et de cruautés, vivre longtemps en sûreté dans sa patrie, se défendre contre ses ennemis extérieurs, et n'avoir à combattre aucune conjuration formée par ses concitoyens ; tandis que plusieurs autres, pour avoir été cruels, n'ont pu se maintenir ni en temps de guerre, ni en temps de paix. Je crois que la raison de cela est dans l'emploi bon ou mauvais des cruautés. Les cruautés sont bien employées (si toutefois le mot bien peut être jamais appliqué à ce qui est mal), lorsqu'on les commet toutes à la fois, par le besoin de pourvoir à sa sûreté, lorsqu'on n'y persiste pas, et qu'on les fait tourner, autant qu'il est possible, à l'avantage des sujets. Elles sont mal employées, au contraire, lorsque, peu nombreuses dans le principe, elles se multiplient avec le temps au lieu de cesser. »

Sujet n° 2

John Locke (1632-1704), *Deux traités du gouvernement civil*, 1689, chapitre VI.

« Quoique j'aie posé dans le premier Chapitre que naturellement tous les hommes sont égaux, il ne faut pas pourtant entendre qu'ils soient égaux à tous égards; car l'âge ou la vertu peut donner à quelques-uns de la supériorité et de la préséance. Des qualités excellentes et un mérite singulier peuvent élever certaines personnes sur les autres, et les tirer du rang ordinaire. La naissance, l'alliance, d'autres bienfaits, et d'autres engagements de cette nature, obligent aussi à respecter, à révéler, d'une façon particulière certaines personnes. Cependant, tout cela s'accorde fort bien avec cette égalité dans laquelle se trouvent tous les hommes, par rapport à la juridiction ou à la domination des uns sur les autres, et dont nous entendions parler précisément au commencement de cet ouvrage : car là il s'agissait d'établir le droit égal que chacun a à sa liberté, et qui fait que personne n'est sujet à la volonté ou à l'autorité d'un autre homme. »

2^{ème} session d'examens (juin)

Sujet N° 1

Cicéron (106-43 av. J.-C.), *De la République*, livre I.

« Un roi équitable et sage, une aristocratie digne de son nom, le peuple lui-même (quoique l'État populaire soit le moins bon de tous) s'il n'est aveuglé ni par l'iniquité ni par les passions, tous, en un mot, peuvent donner à la société une assise assez régulière. Mais dans les monarchies la nation entière, à l'exception d'un seul, a trop peu de droits et de part aux affaires ; sous le gouvernement des nobles, le peuple connaît à peine la liberté, puisqu'il ne participe pas aux conseils et n'exerce aucun pouvoir ; et dans l'État populaire, quand bien même on y rencontrerait toute la justice et la modération possibles, l'égalité absolue n'en est pas moins par nature une iniquité permanente, puisqu'elle n'admet aucune distinction pour le mérite. »

Sujet N° 2

Saint Thomas d'Aquin (1225-1274), *Du Royaume*, livre I.

« Il semble que contre la cruauté des tyrans il vaut mieux agir par l'autorité publique que par la propre initiative privée de quelques-uns. D'abord, s'il est du droit d'une multitude de se donner un roi, cette multitude peut sans injustice destituer le roi qu'elle a institué ou réfréner son pouvoir, s'il abuse tyranniquement du pouvoir royal. Et il ne faut pas penser qu'une telle multitude agisse avec infidélité en destituant le tyran, même si elle s'était auparavant soumise à lui pour toujours, parce que lui-même, en ne se comportant pas fidèlement dans le gouvernement de la multitude, comme l'exige le devoir d'un roi, a mérité que ses sujets ne conservent pas leurs engagements envers lui. »